

## Tarifs du service d'eau potable des communes qui ont transféré la compétence à RDE24

Communes concernées : Aubas, Audrix, Baneuil, Bayac, Le Bugue, Le Buisson de Cadouin, Campagne, Chalais, La Chapelle Aubareil, Coly Saint Amand, La Coquille, Couze et St Front, Firbeix, Journiac, Lalinde, Lanquais, Limeuil, Liorac sur Louyre, Mauzac et Grand Castang, Mauzens et Miremont, Miallet, Monsac, Pazayac, Saint Capraise de Lalinde, Saint Chamassy, Saint Félix de Reillac et Mortemart, Saint Jory de Chalais, Saint Pierre de Frugie, Saint Priest Les Fougères, Tourtoirac, Varennes.

Organisme préleur	Redevances	Unité	Tarifs au 01/01/2026 (€ HT)
Part RDE24	Part fixe (Abonnement)	€ HT/an	121,00
Part RDE24	Part variable	€ HT/m <sup>3</sup>	1,650
Part RDE24	Abonnement tarifs agricoles	€ HT/an	397,00
Part RDE24	m <sup>3</sup> tarifs agricoles	€ HT/m <sup>3</sup>	0,960
Part SMDE24	Redevance protection du point de captage	€ HT/m <sup>3</sup>	0,100
Part Agence de l'eau	Redevance prélèvement*	€ HT/m <sup>3</sup>	0,100
Part Agence de l'eau	Redevance consommation eau*	€ HT/m <sup>3</sup>	0,320
Part Agence de l'eau	Redevance performance eau*	€ HT/m <sup>3</sup>	0,063

\* Les redevances prélèvement, consommation eau et performance eau sont entièrement reversées à l'Agence de l'eau dans le but de soutenir les actions pour la préservation de la ressource et contre la pollution des eaux.

## Tarifs du service d'eau potable des communes du SMAEP des Deux Rivières

Communes concernées : Calès, Cause de Clérans, Fanlac, Fleurac, Les Eyzies, Marquay, Paunat, Peyzac le Moustier, Pezuls, Plazac, Pressignac Vicq, Saint Avit de Vialard, Sainte Foy de Longas, Saint Léon sur Vézère, Saint Marcel du Périgord, Savignac-de-Miremont, Sergeac, Tamniès, Thonac, Trémolat, Tursac, Val de Louyre et Caudeau (hors Cendrieux), Valojoulx.

Organisme préleur	Redevances	Unité	Tarifs au 01/01/2026 (€ HT)
Part SMAEP	Part fixe (Abonnement)	€ HT/an	72,00
Part RDE24	Part fixe (Abonnement)	€ HT/an	36,24
	<b>Abonnement total</b>	<b>€ HT/an</b>	<b>108,24</b>
Part SMAEP	Part variable	€ HT/m <sup>3</sup>	0,930
Part RDE24	Part variable	€ HT/m <sup>3</sup>	0,667
	<b>Part variable totale</b>	<b>€ HT/m<sup>3</sup></b>	<b>1,597</b>
Part SMDE24	Redevance protection du point de captage	€ HT/m <sup>3</sup>	0,100
Part Agence de l'eau	Redevance prélèvement*	€ HT/m <sup>3</sup>	0,100
Part Agence de l'eau	Redevance consommation eau*	€ HT/m <sup>3</sup>	0,320
Part Agence de l'eau	Redevance performance eau*	€ HT/m <sup>3</sup>	0,070

\* Les redevances prélèvement, consommation eau et performance eau sont entièrement reversées à l'Agence de l'eau dans le but de soutenir les actions pour la préservation de la ressource et contre la pollution des eaux.

## Tarifs RDE24 - Assainissement collectif

Communes	Prix de l'abonnement (€ HT/an)	Prix du m <sup>3</sup>		
		€ HT/m <sup>3</sup>	€ HT/m <sup>3</sup> Eté	€ HT/m <sup>3</sup> Hiver
Secteur Le Bugue	Audrix	200,00 €	2,50 €	
	Campagne	189,00 €	2,45 €	
	Journiac	160,00 €	2,00 €	
	Le Bugue	200,00 €	2,70 €	
	Les Eyzies	200,00 €	2,70 €	
	Limeuil	285,00 €		5,10 €
	Mauzens et Miremont	120,00 €	1,50 €	
	Salviac	170,00 €	2,25 €	
Secteur Est	Coly St Amand, Aubas, La Chapelle Aubareil	158,00 €	2,06 €	
	Fanlac	266,00 €	3,33 €	
	Fleurac	106,00 €	1,40 €	
	Plazac	70,00 €	0,95 €	
	St Léon Sur Vézère	120,00 €	1,50 €	
Secteur Nord	Chalais	120,00 €	1,50 €	
	Corgnac-sur-l'Isle	150,00 €	1,90 €	
	Eyzerac	180,00 €	2,30 €	
	Firbeix	140,00 €	1,75 €	
	La Coquille	120,00 €	1,50 €	
	Miallet	140,00 €	1,75 €	
	Nantheuil	220,00 €	2,80 €	
	Négrondes	95,00 €	1,25 €	
	Quinsac	145,00 €	2,00 €	
	Saint Front d'Alemps	140,00 €	2,37 €	
	Saint Jory de Chalais	120,00 €	1,50 €	
	Saint Pancrace	85,00 €	1,15 €	
	Saint Romain	160,00 €	1,80 €	
	Saint Pierre de Côle	144,00 €	1,80 €	
	St Martin de Fressengeas	160,00 €	2,00 €	
	St Priest les Fougères	140,00 €	1,75 €	
	Vaunac	140,00 €	1,75 €	
Secteur Centre	Eyraud Crempse Maurens	170,00 €	2,15 €	
	Saint Léon sur l'Isle	100,00 €	1,80 €	
Part Agence de l'eau	Redevance performance assainissement*		0,109 €	

\* La redevance performance assainissement est entièrement reversée à l'Agence de l'eau dans le but de mutualiser les investissements nécessaires pour maintenir et améliorer le niveau de l'assainissement des eaux usées.

## Tarifs RDE24 - Assainissement Non Collectif

Communes concernées : Chalais, La coquille, Corgnac sur l'Isle, Eyzerac, Firbeix, Jumilhac le Grand, Lempzours, Miallet, Nantheuil, Nanthiat, Négrondes, Saint Front d'Alemps, Saint Jean de Côle, Saint Jory de Chalais, Saint Martin de Fressengeas, Saint Paul la Roche, Saint Pierre de Côle, Saint Pierre de Frugie, Saint Priest Les Fougères, Saint Romain et Saint Clément, Thiviers, Vaunac.

Type de contrôle	Tarifs applicables au 01/01/2026 (€ HT)
Contrôle de Bon Fonctionnement	135,00 €
Contrôle de Vente	150,00 €
Contrôle de Conception	110,00 €
Contrôle de Réalisation	110,00 €
Contrôle de Conception >20EH	150,00 €
Contrôle de Réalisation > 20EH	210,00 €

Contres visites	Tarifs applicables au 01/01/2026 (€ HT)
Contrôle de Bon Fonctionnement	70,00 €
Contrôle de Vente	70,00 €
Contrôle de Réalisation	70,00 €
Contrôle de Réalisation > 20EH	70,00 €